

Avril 2021

# Info Travaux

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer de la réouverture du Chemin du Four **vendredi 16 avril 2021 à 12h.**

Durant cette phase de travaux, nous avons créé un cheminement sécurisé et partagé pour les piétons et les cyclistes. Le revêtement de la chaussée a été refait et un éclairage LED a été installé. Un rétrécissement de la route de type « écluse » a été mis en place afin de faire respecter la vitesse limitée à 30 km/h.

Nous vous remercions de votre patience durant cette période de travaux et nous vous souhaitons un bon usage de ce nouvel aménagement.

Armand PATRIGNANI, maire de Fèves

**Pour une bonne compréhension du régime de priorité au niveau de l'écluse :**

- Avec ce panneau d'indication, vous avez la priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse.



- Avec ce panneau de prescription, vous devez céder le passage à la circulation venant en sens inverse.



La largeur de la chaussée autorise la circulation à double sens.



La barrière en bois, séparation physique avec les automobilistes, permet un déplacement sécurisé.

Remerciements à nos sympathiques figurants à 2 et 4 pattes.

**Actuellement, la mairie vous accueille uniquement sur rendez-vous.**



17 Rue Haute - 57280 FEVES

☎ : 03.87.51.14.28

@ : [mairie@villagedefeves.fr](mailto:mairie@villagedefeves.fr)

Site : [www.villagedefeves.fr](http://www.villagedefeves.fr)

Facebook : [village de Fèves](https://www.facebook.com/village.defeves)

Intramuros: [Fèves](#)